



COMMUNE DE CUGY / VD

Autorisation d'abattage d'arbre

La demande est affichée au pilier public Du 3 mai 2024 au 22 mai 2024

No de référence AR02-2024

No de parcelle 583

Lieu-dit ou rue Rue du Village 48
1053 Cugy

Propriétaires Françoise Demierre-Ogay
Rue du Village 48
1053 Cugy

Arbre(s) à abattre

Nombre :	1
Espèce :	Epicéa bleu
Hauteur :	8 m
Âge :	37 ans
Diamètre du tronc :	30 cm

La Municipalité, lors de sa séance du 22 avril 2024, a décidé d'autoriser l'abattage d'un Epicéa bleu mentionné en exergue, selon la demande d'abattage du 19 mars 2024 et le plan qui s'y rapporte.

Taxe d'arborisation compensatoire : Oui Non Montant :

Conditions particulières :

.....

.....

Remarques

.....

.....

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Thierry Amy

Le Secrétaire

Nicolas Chervet



Emolument : Fr. 30.-

Dispositions réglementaires au verso